DISPOSITIONS GENERALES

PREAMBULE

La réservation d'un séjour (emplacement et/ou locatif) implique l'acceptation préalable des présentes conditions générales de vente, peu importe le canal de vente, lesquelles prévalent sur toutes les autres conditions antérieures. Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exception de toute autre condition applicable par d'autres circuits de distribution de service. Le client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la réservation, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales de vente et de toute information listée à l'article L.221-5 du Code de la consommation. Le Camping des Gayeulles se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales. Les conditions générales de réservation applicables sont celles en vigueur le jour de la réservation.

CONDITIONS D'ADMISSION ET DE SEJOUR

Pour être admis à pénétrer ou à s'installer sur un terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant. Ce dernier a pour obligation de veiller à la bonne tenue et au bon ordre du terrain de camping ainsi qu'au respect de l'application du présent règlement intérieur.
L'installation au camping est soumise à l'enregistrement préalable du séjour. Avant de pouvoir accéder à l'emplacement ou au locatif, le passage par la réception est impératif. L'accès à l'emplacement ou à l'hébergement pourra être refusé en cas d'attitude perturbatrice, contraire au calme et à la sérénité du camping. Le camping se réserve le droit d'annuler toute réservation d'un client avec lequel il existerait un litige antérieur. Seul les véhicules en état normal de circulation et en état de fonctionner pourront être acceptés.

ELECTION DE DOMICILE ET DUREE DE SEJOUR

Les emplacements nus et les locatifs sont destinés à un usage de loisirs uniquement. Selon les dispositions de l'article D 331-1-1 du Code du tourisme, il est interdit d'élire domicile* dans un terrain de camping. Le camping se réserve le droit de demander au campeur à tout moment la justification d'un domicile extérieur à l'établissement, à savoir la quittance de loyer du mois précédent nominative pour les personnes locataires ou le dernier avis de taxe foncière accompagné d'une facture d'EDF, gaz ou de téléphone de moins de 3 mois pour les personnes propriétaires. Une attestation d'hébergement à titre gratuit, ou un justificatif de domicile auprès d'un centre d'action sociale ou d'un organisme agréé par le préfet ne sont pas acceptés comme justificatif de domicile. En cas de non-présentation du justificatif demandé, le camping se réserve le droit de résilier de plein droit le contrat pour faute du client. Quel que soit le motif du séjour du client, la durée de séjour est limitée à 90 nuits par an.

*Le domicile s'entend comme la résidence principale du campeur, à savoir le lieu où il réside habituellement et effectivement et où se situe le centre de ses intérêts professionnels et matériels.

TARIFS ET PRESTATIONS

Les tarifs sont exprimés en euros, incluant la TVA au taux en vigueur.
Les prix sont **flexibles** et **variables** en fonction de différents critères et de la personnalisation des services, tels que les dates de réservation, la date de début du séjour, la durée du séjour, le type de forfait et les services supplémentaires personnalisés. Les services supplémentaires sont facturés en sus du prix de base du séjour, conformément aux tarifs en vigueur au moment de la commande. Le paiement s'effectue au comptant au moment de la commande du service. Le Camping des Gayeulles se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.
En cas de modification des taux ou des taxes applicables au séjour, à la date de facturation, ces changements pourront être répercuté dans le prix du séjour.
En raison de promotions et d'offres de dernière minute, il est possible que des clients aient payé des prix différents pour le même séjour. Cependant, les clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas prétendre à un remboursement de la différence par rapport au prix promotionnel. Les réductions ne peuvent en aucun cas être cumulées avec les promotions en cours.

CONDITIONS DE RESERVATION

La vente de prestations de services d'hébergement fournis à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours applicable à la vente à distance (article L221-28 du Code de la consommation).
Une réservation est nominative et personnelle. Elle ne peut dès lors faire l'objet d'une cession ou d'une sous location totale ou partielle sans l'accord préalable et exprès du camping. En passant réservation, le client atteste être une personne physique majeure agissant pour ses besoins personnels ; il reconnaît avoir la pleine capacité à s'engager au titre des présentes conditions générales de réservation lorsqu'il effectue des transactions.
Une réservation ne lie le camping que s'il l'a acceptée, ce qu'il est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et, d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. La réservation ne garantit que les dates de location, ainsi que le modèle d'emplacement(s)/locatif(s) souhaité(s).

En outre, pour qu'une réservation d'emplacement ou d'hébergement soit confirmée, il est impératif de garantir celle-ci en versant **un acompte de 30%.** Ce pourcentage est déterminé en fonction de plusieurs paramètres, tels que le type de séjour réservé, le tarif choisi par le client, la date de réservation ou le coût total du séjour que ce soit pour une location seule ou une location avec des services. L'acompte représente une avance sur le montant total dû par le client et sera déduit du coût total de la réservation.

Concernant les réservations effectuées sur le site internet du camping www.camping-rennes.com, afin de valider la commande, le client devra d'abord prendre connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les accepter en cliquant à l'endroit indiqué, puis procéder à la validation de son paiement. La transmission en ligne du numéro de carte bancaire par le client et la validation finale de la commande serviront de preuve de l'accord du client, marquant l'exigibilité des montants dus pour la réservation, ainsi que la signature et l'acceptation explicite de toutes les opérations effectuées. En cas d'utilisation frauduleuse de la carte bancaire, l'acheteur est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter le camping au +33(0)299369122.

PAIEMENT DU SOLDE

En plus de l'acompte versé lors de la réservation, le paiement final du montant total doit être effectué selon les échéances suivantes : la totalité du prix du séjour est due 2 jours avant le début du séjour pour les emplacements et 7 jours avant le début du séjour pour les locations. En cas de non-paiement dans les délais mentionnés, la réservation sera considérée comme annulée par le client, et les frais d'annulation énoncés dans la section "Annulation" seront appliqués.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTES

Lors de la réservation sur le site web www.camping-rennes.com, le règlement de l'acompte ou de la totalité du séjour se fait par carte bancaire (réseau Carte bleue, Visa, Eurocard/Mastercard). La transaction est immédiatement débitée sur la carte du client après vérification des données de celle-ci. Conformément à l'article L-132-2 du Code Monétaire et Financier, l'engagement de payer donner au moyen d'une carte de paiement est irrévocable.
En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, le client autorise le camping à débiter sa carte bancaire du montant de l'acompte ou de la totalité du séjour. A cette fin, le client confirme qu'il est le titulaire de la carte bancaire à débiter et que le nom figurant sur la carte bancaire est effectivement le sien.

Lors de la réservation par courrier, le règlement de l'acompte ou de la totalité du séjour est possible par chèque en euros et/ou chèques vacances (envoi par recommandé avec accusé de réception) **jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée,** à l'ordre du Camping des Gayeulles et à l'adresse suivante : Camping des Gayeulles – Rue du Professeur Maurice Audin 35700 Rennes.

Le règlement du solde du séjour peut également être effectué par le client par carte bancaire : en ligne en se connectant à son espace personnel dans lequel il retrouvera le suivi de sa commande, ou par téléphone. Le paiement sur place est possible au plus tard 7 jours avant l'arrivée. Les paiements en espèces sont limités à 1000€ maximum.

Attention : Les chèques ne sont pas acceptés sur le camping pour un règlement sur place.

DISPOSITIONS APPLICABLES A LA LOCATION D'EMPLACEMENT ET D'HEBERGEMENT LOCATIF

Le coût de la location est calculé par nuit d'occupation et englobe les éléments suivants :

Pour les emplacements : la location de l'emplacement ainsi que les éléments inclus dans le forfait sélectionné.
Pour les hébergements : la location de l'hébergement, le nombre de personnes (selon la capacité du modèle), et les frais liés aux services (eau, électricité).
L'accès au véhicule, aux services de la réception, aux installations communes, et la taxe de séjour (0,50 € par nuit et par personne de plus de 18 ans) sont également inclus. En cas de consommation excessive d'eau et d'électricité, le Camping des Gayeulles se réserve le droit de facturer le surcoût au client.

ANNULATION / MODIFICATION DE SEJOUR DU FAIT DU CLIENT (hors cas de force majeure)

Les conditions d'annulation, de modification ou d'interruption du séjour dépendent de l'option choisie par le client lors de la réservation (avec ou sans garantie annulation). Toute demande de modification ou d'annulation, qu'elle soit partielle ou totale, doit être communiquée au Camping des Gayeulles par courriel à l'adresse camping-rennes@citedia.com dans les plus brefs délais. En l'absence d'une communication écrite du client, le client sera tenu du paiement intégral des montants dus en vertu du contrat. Aucun remboursement ne sera accordé pour les prestations annexes réservées par le client et non utilisées de sa propre initiative.

Tout changement dans les dates et/ou le type d'emplacement/locatif initialement réservé et confirmé est considéré comme une modification du séjour. Le camping tâchera de mettre tout en œuvre pour accéder à cette demande selon les disponibilités.

Conditions de modification ou d'annulation et frais applicables		
	Emplacement	Hébergement
Sans garantie annulation	Jusqu'à J-3 : acompte 30% dû De J-2 à J : solde 100 % dû Interruption de séjour : solde 100% dû	Jusqu'à J-8 : acompte 30% dû De J-7 à J : solde 100% dû Interruption de séjour : solde 100% dû
Avec garantie annulation	Sans condition : remboursement des sommes déjà versées jusqu'à J-3 Sous conditions : remboursement des sommes déjà versées en cas d'annulation de J-2 à J ou en cas d'interruption de séjour Le montant réglé pour souscrire à la garantie annulation n'est pas remboursable.	Sans condition : remboursement des sommes déjà versées jusqu'à J-8 Sous conditions : remboursement des sommes déjà versées en cas d'annulation de J-7 à J ou en cas d'interruption de séjour Le montant réglé pour souscrire à la garantie annulation n'est pas remboursable.

- « **sans** condition « **signifie** que le client peut obtenir un remboursement des sommes déjà versées sans avoir à fournir de justificatif, et ce dans les délais précisés dans le tableau ci-dessus.
- « sous conditions » sous-entend que tout demandeur de remboursement ayant souscrit à la garantie annulation doit se conformer aux dispositions de l'article relatif à la garantie d'annulation afin de pouvoir prétendre à un remboursement éventuel.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES AUX GROUPES ORGANISÉS

Toute réservation pour un séjour de plus de 3 hébergements ou de 7 personnes pour des emplacements, effectuée au nom d'une association, d'une entreprise, d'une collectivité, est considérée comme un groupe organisé.
Pour toute demande de réservation de groupe, nous vous invitons à contacter la réception à l'adresse email camping-rennes@citedia.com ou encore par téléphone au 02 99.36.91.22. Le Camping des Gayeulles se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

Les groupes organisés peuvent engager s'ils le souhaitent une réservation sur bon de commande.
Afin de finaliser la réservation, nous demandons au client de nous renvoyer un bon de commande, le devis ainsi que les présentes conditions générales de vente, dûment signés.

Conditions de modification ou d'annulation et frais applicables		
	Emplacement	Hébergement
Sans garantie annulation	Jusqu'à J-3 : acompte 30% dû De J-2 à J : solde 100 % dû Interruption de séjour : solde 100% dû	Jusqu'à J-30 : acompte 30% dû De J-29 à J : solde 100% dû Interruption de séjour : solde 100% dû
Avec garantie annulation	Sans condition : remboursement des sommes déjà versées jusqu'à J-3 Sous conditions : remboursement des sommes déjà versées en cas d'annulation de J-2 à J ou en cas d'interruption de séjour Le montant réglé pour souscrire à la garantie annulation n'est pas remboursable.	Sans condition : remboursement des sommes déjà versées jusqu'à J-16 Sous conditions : remboursement des sommes déjà versées en cas d'annulation de J-15 à J ou en cas d'interruption de séjour Le montant réglé pour souscrire à la garantie annulation n'est pas remboursable.

- « **sans** condition « **signifie** que le client peut obtenir un remboursement des sommes déjà versées sans avoir à fournir de justificatif, et ce dans les délais précisés dans le tableau ci-dessus.
- « sous conditions » sous-entend que tout demandeur de remboursement ayant souscrit à la garantie annulation doit se conformer aux dispositions de l'article relatif à la garantie d'annulation afin de pouvoir prétendre à un remboursement éventuel.

L'établissement est agréé par la DDSCPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection de la protection des populations) comme un **Hébergement Agréé Jeunesse et Sport**.
Le camping des Gayeulles dispose également d'un **Agrément Éducation Nationale** pour l'accueil de classes primaires en classe transplantée pour les classes découverte ou classes vertes.

GARANTIE ANNULATION

Afin de bénéficier d'un éventuel remboursement en cas de modification, d'annulation ou d'interruption de séjour, il est vivement recommandé au client de souscrire à la garantie annulation proposée par l'établissement, dont le montant représente un pourcentage **de 4%** du coût total du séjour.

Il est précisé que cette garantie annulation n'est pas proposée par le biais d'un organisme assureur.

La garantie annulation peut être ajoutée à toute réservation jusqu'à 24 heures après réception du courriel de confirmation faisant suite à un premier règlement.

La garantie annulation assure au client la possibilité d'obtenir un remboursement partiel ou total des sommes déjà versées, **à l'exception du montant réglé pour la souscription de la garantie annulation lequel reste facturé au client**.

La garantie prend effet dans le cas où l'empêchement est provoqué exclusivement par l'une des causes suivantes :

- Accident grave ou hospitalisation du client, de son conjoint, d'une personne spécifiée dans le contrat de location, des ascendants ou descendants du client ou de ceux de son conjoint ;
- Décès du client, de son conjoint, d'une personne spécifiée dans le contrat de location, des parents proches du client ou de ceux de son conjoint (ascendants, descendants, frères, sœurs, gendres ou belles-filles du client, oncles et tantes, neveux et nièces).
- Maladie non connue au moment de la réservation du séjour d'une personne spécifiée dans le contrat de location,
- Convocation administrative, judiciaire, militaire, ou en tant que juré d'assises d'une personne spécifiée dans le contrat de location,
- Empêchement justifié par un licenciement économique, une mutation, ou par la faillite de l'entreprise dont une personne spécifiée dans le contrat de location est gérante ;
- Modification des congés d'une personne spécifiée dans le contrat de location, imposée par l'employeur en raison de motif légitime ou circonstances exceptionnelles, accordées officiellement par l'employeur par écrit avant l'inscription au séjour. Cette garantie ne s'applique pas aux chefs d'entreprise, profession libérales, travailleur indépendants, artisans et intermittents du spectacle.
- Convocation d'une personne spécifiée dans le contrat de location à un examen de rattrapage dans le cadre d'étude supérieures uniquement sous réserve que ledit examen ait lieux pendant le séjour.
- Sinistre entraînant des dommages importants dans aux locaux professionnels ou privés d'une personne spécifiée dans le contrat de location.
- Sinistre entrainant des dommages graves au véhicule d'une personne spécifiée dans le contrat de location dans les 48h précédent l'annulation effective du séjour.
- L'annulation du moyen de transport d'une personne spécifiée dans le contrat de location, en raison d'événements découlant de circonstances de force majeure, telles que des intempéries, incluent divers modes de transport tels que le train, le bateau ou encore l'avion.

Pour faire valoir la garantie annulation, le client devra informer le camping du motif de l'annulation dans les délais prévus par les articles « annulation / modification de séjour » pour les individuels et les groupes, par courriel à l'adresse suivante : camping-rennes@citedia.com.

Le client disposera d'un délai de 15 jours, à compter de la date d'envoi de sa demande, pour faire parvenir un justificatif valide à l'établissement (certificat médical de décès, employeur, assureur, compagnie de transport…).

L'établissement procèdera au remboursement dans un délai d'une semaine calendaire maximum à compter de la réception et de la validation du justificatif transmis par le client.

En cas d'interruption de séjour dûment justifiée par l'un des motifs prévus à la garantie, le remboursement sera effectué au prorata temporis de la location prévue.

SEJOURS OFFRES TARIFS NON ANNULABLES ET MODIFIABLES

Le Camping des Gayeulles peut ponctuellement proposer des séjours à des tarifs préférentiels non flexibles à des dates spécifiques, lesquels sont non modifiables, non remboursables et non échangeables. Par conséquent, aucune demande de modification ou d'annulation ne sera prise en compte par le Camping des Gayeulles, aucun remboursement ne pourra être fait, y compris le remboursement des prestations annexes qui auraient été réservées en supplément.

MODIFICATION / ANNULATION DU FAIT DU CAMPING

Modification du fait du camping
Dans le cas où le camping serait dans l'obligation de modifier les prestations initialement prévues au séjour, le camping mettra tout en œuvre pour fournir des prestations similaires. Le client pourra soit accepter la modification, soit résilier le contrat et obtenir le remboursement des sommes versées, dans les conditions visées à l'article L214-1 du Code de la consommation.

Annulation du fait du camping (hors cas de force majeure)
Les sommes versées seront remboursées dans leur totalité sans pouvoir donner lieu au versement de dommages et intérêts et un séjour équivalent sera offert au client, à l'exception du cas de résiliation du contrat pour manquement au règlement intérieur pour lequel aucun remboursement ne sera consenti.

Annulation en cas de force majeure
Les sommes versées d'avance par le client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 6 semaines, sans être tenu à un dédommagement supplémentaire, dans les deux cas suivants :
- En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au camping pendant les dates du séjour réservé
- Dans le cas où le client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les clients.

DEPOT DE GARANTIE ET ETAT DES LIEUX DANS LES LOCATIFS

Dépôt de garantie

Le dépôt de garantie s'appliquant aux locatifs est destiné à couvrir les frais de remise en état des dégâts éventuellement constatés au départ du client. Le camping considère comme constituant une dégradation toute action commise par les occupants ou leurs animaux ayant endommagé de manière permanente un équipement, un revêtement, ou un mobilier (y compris traces d'urine) ; toute imprégnation d'odeur de cigarette à l'intérieur de l'hébergement ; tout vol (y compris linge de lit et de bain) ; toute casse ou toute perte (y compris badge d'accès) ; tout état de propreté non conforme à l'état de mise à disposition.

Un dépôt de garantie est requis pour toutes les réservations, que ce soit pour les Citylodes à hauteur de 200 € ou pour les Cabanes Étape à hauteur de 40 €. Ce dépôt doit être versé au plus tard le jour de l'arrivée avant la remise des badges/clés d'accès, et ce, en utilisant une carte bancaire en cours de validité. Pour effectuer le dépôt de garantie deux possibilité s'offrent au client :

- **Option 1** : Le client recevra une demande de « Swik » en ligne avant l'arrivée pour effectuer son dépôt de garantie via la plateforme de notre partenaire Swikly.
Ce dépôt de garantie n'est pas débité et il est **sans impact sur le plafond de la carte bancaire du client**. Les conditions générales d'utilisation de ce service sont accessibles sur le site (https://www.swikly.com).
- **Option 2** : Le camping procédera à une pré-autorisation bancaire via son terminal de paiement avec la carte bancaire du client, sur place le jour de l'arrivée. Il est essentiel de noter que la pré-autorisation n'entraîne pas un débit immédiat, mais plutôt une réserve pour un paiement ultérieur, autorisée temporairement par la banque du client. Cette procédure, quand elle est réalisée depuis le terminal de paiement

du camping, **entraîne une réduction du plafond de la carte bancaire** (correspondant au montant de la caution) utilisée pour garantir la possibilité du débit ultérieur. Dans certains cas, selon la banque du client, la pré-autorisation peut apparaître temporairement comme une transaction en attente sur le compte bancaire associé à la carte utilisée. La libération automatique de la pré-autorisation est effectuée dans un délai maximum de 30 jours. Selon la politique de la banque du porteur, la libération du montant préautorisé peut s'étendre de 24 à 48 heures, voire jusqu'à 7 jours ouvrables ou plus.

Attention, le dépôt de garantie ne constitue pas une limite de responsabilité et une retenue du dépôt de garantie n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celui-ci.

Etat des lieux d'entrée

Le client usera des lieux loués et des installations paisiblement et de façon raisonnable, conformément aux articles 1728 et 1729 du code civil. Le client doit signaler à la réception, au plus tard avant 10h le lendemain de son arrivée, toute anomalie, dysfonctionnement, objet manquant ou dégradé. A défaut, le client est présumé avoir pris le locatif, les meubles et équipements en bon état. Aucune réclamation ne sera possible passé ce délai.

Etat des lieux de sortie

Les hébergements sont mis à disposition dans un bon état d'entretien. Le client s'engage à le rendre comme tel le jour du départ.

Les badges d'accès / clés devront être remis à la réception dans la boite aux a clés situé au niveau de l'entrée, porte et fenêtres fermées au moment du départ. L'inventaire et l'état de propreté du locatif feront l'objet d'un contrôle par l'équipe du camping après le départ du client, laquelle tiendra compte des remarques signalées par le client à son arrivée. Tout objet manquant ou tous dommages aux biens meubles et immeubles seront facturés.

Citylodge :

Dans les hébergements "Confort", le forfait ménage n'est pas inclus. En cas de non-respect des consignes de nettoyage au moment du départ, une retenue de 40 € pourra être prélevée sur la caution. Les clients ont également la possibilité d'ajouter en option le forfait ménage à leur séjour, moyennant des frais supplémentaires de 40 €.

En ce qui concerne les hébergements Premium, le forfait ménage est inclus.

Il est important de noter que le forfait ménage ne couvre pas certains points, notamment la vaisselle qui doit être lavée et rangée, le vidage des poubelles dans les conteneurs prévus sur le parking, ainsi que le vidage du réfrigérateur-congélateur. En cas de non-respect d'au moins l'une de ces consignes, une retenue de 20 € supplémentaire pourra être appliquée.

Tout badge d'accès manquant ou endommagé sera facturé à 5 € par unité. Il est également important de noter que nos hébergements sont non-fumeurs. En cas de détection d'odeur de tabac au moment du départ, une retenue de 120 € pourra être déduite de la caution

Cabane Etape : Toute clés d'accès manquante ou cassée entraînera un changement de serrure ainsi que la création de 3 exemplaires de clés qui seront facturés au client.

Location et prêt de matériel : Pour chaque prêt ou location de matériel au camping, un dépôt de garantie doit être versé, dont le montant varie en fonction du type de matériel :

- Adaptateur électrique : 30€
- Jeux de plein air : 50€
- Clé sanitaire : 15€
- Petit électroménager : 150€

LITIGES

Tous les litiges découlant des opérations d'achat et de vente effectuées conformément aux présentes conditions générales de vente peuvent être portés devant les tribunaux compétents en vertu des lois régissant leur validité, interprétation, exécution, résiliation, conséquences et répercussions, si ces différends n'ont pas pu être résolus entre Citédia Services et le client. Le client est informé qu'en cas d'échec d'une résolution amiable du litige, il a la possibilité de soumettre le différend relatif au contrat au **service de médiation civile, sociale et commerciale de Rennes, situé Place du Parlement de Bretagne, CS66423, 35064 Rennes Cedex.**

PERTE - VOL - DEGRADATION

Le camping attire l'attention du client sur le fait que la location en camping n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers prévue aux articles 1952 et suivants du Code civil. En conséquence, le camping décline toute responsabilité en cas de vol et détérioration des objets personnels, tant dans les locatifs, que dans les équipements du client et sur les emplacements ou dans les locaux communs. **Il est rappelé également que le parking extérieur n'est pas gardé et que le stationnement se fait donc aux risques et périls de l'utilisateur.**

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Le client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au client avant le début de la prestation. Le Camping des Gayeulles décline toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel qui serait provoqué par une mauvaise utilisation des locaux.
Le camping décline toute responsabilité en cas de dommages résultant d'événements naturels, de catastrophes naturelles, de cas de force majeure ou de tout incident directement attribuable à la responsabilité du client.

REGLEMENT INTERIEUR

Le Camping des Gayeulles se réserve le droit d'intervenir sur les emplacements occupés pour effectuer des réparations techniques ou l'entretien paysager. En cas de non-respect par le client des obligations mises à sa charge en vertu des présentes ainsi que du règlement intérieur, le camping se réserve le droit d'interrompre son séjour, sans donner lieu à remboursement.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.camping-rennes.com est la propriété de Citédia Services et de ses partenaires est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.
Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon. En outre, Citédia Services reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du client) en vue de la fourniture des services au client. Le client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de Citédia services qui peut la conditionner à une contrepartie financière.
Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant à Citédia Services ou utilisé et diffusé par elle.

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Citédia services, rédacteur des présentes, s'engage au respect de la règlementation en vigueur applicable au traitement des données à caractère personnel et en particulier de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que le règlement UE 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, applicable à compter du 25 mai 2018 (RGPD). Citédia Services est responsable du traitement des données au sens du RGPD.

Lors de la conclusion d'un contrat dans le cadre d'une vente en ligne sur le site internet du Camping des Gayeulles, Citédia Services recueille des données relatives à la personne concernée :
- Données d'identification : prénom, nom, date et lieu de naissance, adresse de domicile et de facturation, numéro de téléphone personnel, adresse électronique personnelle
- Données liées à la vie personnelle : justificatif de domicile, RIB, type de carte bancaire, numéros de carte bancaire, date de fin de validité, immatriculation du véhicule

- Données liées à la vie professionnelle : numéro de téléphone professionnel, adresse électronique professionnelle, immatriculation du véhicule professionnel

Les traitements sont opérés pour les finalités suivantes et conservées comme suit :
- L'exécution du contrat : 5 ans
- La gestion client : la durée du contrat
- La prospection commerciale et les actions associées : 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale
- Les obligations légales et règlementaires : 10 ans

Les transactions bancaires réalisées depuis le site www.camping-rennes.com ou par téléphone lors d'achats à distance sont sécurisées via Payline, en liaison avec le Crédit Agricole (https://www.payline.com/ . À aucun moment, les données bancaires ne sont transmises en dehors de ce système sécurisé.

Seul des données à caractère d'IDENTIFICATION telles que le nom, le prénom et l'adresse e-mail, enregistrées dans le logiciel de gestion client du camping « Naxi gestion » peuvent être partagées avec « Guestsuite » dans le cadre des enquêtes de satisfaction clients et notre partenaire Swikly notre plateforme permettant de procéder au déport de garantie en ligne.

Les données personnelles sont conservées sur les serveurs de sociétés d'hébergement situées en Union Européenne. Les données ne feront l'objet d'aucun transfert en dehors de l'Union Européenne. Le site internet est héberger par OVH – 2 rue Kellerman BP 80 157 – 59053 ROUBAIX Cedex

Citédia Services met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données à caractère personnel contre les altérations, destructions et accès non autorisés.

Lorsque la personne concernée choisit de communiquer ses données à caractère personnel aux fins de l'exécution des traitements définis ci-dessus, il donne expressément son consentement pour la collecte et le traitement de celles-ci. En cas de refus de la part de cette personne de fournir ces données personnelles, il lui sera impossible d'effectuer une réservation au Camping des Gayeulles.

Conformément à la réglementation, la personne concernée dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition des données personnelles le concernant. Pour exercer ces droits, la personne concernée peut s'adresser à Citédia Services :
- par courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@citedia.com
- par téléphone 02 99 36 91 22
- par courrier postal à l'adresse suivante : CAMPING DES GAYEULLES – CITEDIA SERVICES – SAEML 37 Bd Solférino, 35000 Rennes

Les personnes concernées ont la possibilité de procéder à une réclamation auprès de la CNIL par voie postale ou téléphonique : 3 place de Fontenoy 75 007 Paris – tel : 01 53 73 22 22, ou via le site internet de la CNIL http://www.cnil.fr.

IMAGE

Le client autorise Citédia Services ainsi que toute personne qu'il souhaiterait se substituer, à le photographier, l'enregistrer ou le filmer pendant son séjour au camping et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet du camping, sur les supports de présentation et de promotion du camping et sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut pour toutes les personnes hébergées. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du camping et ne pourra en aucune façon porter atteinte à la réputation du client.

INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION

Le client reconnait avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :
- les caractéristiques essentielles des services, compte tenu du support de communication utilisé et des services concernés
- le prix des services et des frais annexes
- les informations relatives à l'identité du Camping des Gayeulles, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.camping-rennes.com emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Camping des Gayeulles.

Note importante Aucune brochure et site internet ne peuvent être à l'abri d'éventuelles « coquilles », omissions ou erreurs d'impression. Nos prix sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions économiques et commerciales. Seul le contrat de location confirmant la réservation tient de document contractuel.

DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente rédigées en langue française et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

CAMPING DES GAYEULLES – CITEDIA SERVICES – SAEML
37 Bd Solférino, 35000 Rennes
Téléphone : 02 99 36 91 22
Email : camping-rennes@citedia.com
Capital social : 1 224 000,00 €
N°SIRET : 310 679 055 00056
R.C.S. Rennes 310 679 055
Code NAF 9004Z
Code TVA FR 6731067805

REGLEMENT INTERIEUR

INSTALLATION

L'hébergement de plein air et le matériel y afférent doivent être installés à l'emplacement indiqué conformément aux directives données par le gestionnaire ou son représentant. Pendant le séjour, il est formellement interdit de changer d'emplacement sans en avertir la réception, ni de dormir « à la belle étoile ». Les véhicules légers utilisés comme moyen de couchage, ainsi que les caravanes pliantes, seront facturés au tarif applicable aux caravanes et camping-cars. Les attelages à doubles essieux ne sont pas autorisés sur le camping. En ce qui concerne le stockage de matériel sur un terrain non occupé (garage mort), il est nécessaire d'obtenir l'accord du camping et de respecter l'emplacement indiqué pour cette utilisation. Les séjours en tente sont autorisés du 1er avril au 31 octobre inclus. Il est important de noter que les tentes ne peuvent être installées que sur les emplacements spécifiquement prévus à cet effet
L'emplacement ou le locatif qui aura été utilisé durant le séjour devra être maintenu et restitué dans l'état dans lequel le campeur l'a trouvé à son entrée dans les lieux.
Toute installation fixe ou construction est interdite sur l'ensemble du terrain, y compris dans les parties communes.

ARRIVEE ET DEPART

Formalités

En application de l'article R. 611-35 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, le gestionnaire est tenu de faire remplir et signer par le client de nationalité étrangère, y compris pour les ressortissants de l'Union Européenne, une fiche de police mentionnant : le nom et les prénoms ; la date et le lieu de naissance ; la nationalité ; le domicile habituel. Les enfants âgés de moins de 15 ans peuvent figurer sur la fiche de l'un des parents. Il est ainsi demandé au client de fournir une pièce d'identité en cours de validité dès son arrivée.

Heures d'arrivée et de départ

- Emplacements caravane, camping-car, tente et cyclo-rando : Arrivée entre 15h et 22h / départ avant 13h
- Locatifs : arrivée entre 15h et 19h/ départ avant 10h

Les clients sont invités à prévenir la réception de leur départ au plus tard la veille de celui-ci. Tout départ effectué après l'heure autorisée et sans accord du camping entraînera pour les emplacements la facturation d'une nuit supplémentaire et pour les hébergements, la facturation de la prestation de nettoyage commandée par le camping n'ayant pu être réalisée.

Arrivée tardive

Le camping considère une arrivée tardive comme une arrivée s'effectuant après 19h, heure de fermeture de la réception.
L'arrivée tardive est autorisée jusqu'à 22h uniquement les arrivées avec réservation.
Après avoir réglé la première nuit du séjour avant l'arrivée, le client s'installe de manière autonome à son emplacement (barrières fonctionnant à reconnaissance des immatriculations, gérées à distance par C-PARK aux horaires de fermeture de la réception).

Arrivée retardée / Départ anticipé

En l'absence de communication préalable de la part du client précisant qu'il a dû différer son arrivée, l'emplacement ou l'hébergement réservé sera considéré comme disponible à partir de 15 heures le jour suivant la date d'arrivée initialement prévue. Le paiement des prestations quant à lui demeure exigé en intégralité.
En cas de départ anticipé de l'emplacement ou de l'hébergement, aucune réduction ne sera consentie et le solde du séjour restera dû et conservé.
Si le client souhaite prolonger son séjour (sous réserve de disponibilité), le tarif des nuits supplémentaires sera ajusté en fonction des tarifs en vigueur au moment de la demande de prolongation.
Il est important de noter que le nombre de personnes séjournant ne doit en aucun cas dépasser la capacité maximale de six personnes, (bébés inclus), par emplacement ou conformément à la capacité totale de l'hébergement réservé.

BRUIT ET SILENCE

À l'intérieur du camping, nous demandons à nos clients de respecter un silence complet de 22h à 7h. Il est important d'éviter tout bruit ou conversation pouvant déranger les voisins, les appareils sonores doivent être réglés de manière appropriée. De plus, veuillez faire preuve de discrétion lors de la fermeture des portières et des coffres. Il est crucial de noter que tout comportement perturbateur ou toute nuisance sonore, à n'importe quelle heure de la journée ou de la nuit, peut entraîner la résiliation immédiate du contrat sans remboursement. Si nécessaire, le camping peut faire appel aux autorités locales pour maintenir la tranquillité de l'établissement.
En ce qui concerne l'environnement extérieur, le camping ne peut être tenu responsable des événements extérieurs susceptibles de causer des nuisances sonores. En cas de gêne persistante, le camping peut faire appel aux forces de l'ordre. Il est important de souligner que de telles nuisances extérieures ne donnent droit, en aucune circonstance, à un remboursement total ou partiel des frais d'hébergement.

VISITEURS

Les visiteurs peuvent être autorisés à entrer dans le terrain de camping après avoir obtenu l'approbation du gestionnaire ou de son représentant, sous la responsabilité des campeurs qui les accueillent. Les visiteurs ont accès aux services et aux installations du camping, mais des frais peuvent s'appliquer pour leur utilisation. Les tarifs correspondants sont affichés à l'entrée du camping et à la réception. En revanche les véhicules des visiteurs sont priés de rester à l'extérieur de l'enceinte du camping.

SECURITE

Par souci de sécurité, tous nos clients en séjour sont déclarés auprès de notre service de sécurité 24h/24, 7j/7, basé en centre-ville (Citédia Sécurité). En cas d'urgence, le service est accessible via un téléphone d'urgence de couleur rouge situé à l'extérieur, à proximité de la réception. De plus, en cas de difficultés liées au passage des barrières en dehors des heures d'ouverture de la réception, un interphone est disponible à côté de chaque barrière. Cet interphone est connecté au service d'astreinte C-PARK, également basé en centre-ville. Ce service peut ouvrir la barrière a distance après avoir vérifié l'identité du conducteur.

Il est important de noter qu'un défibrillateur est installé en face de l'entrée de la réception pour toute éventualité.

Dans un souci de prévention incendie, il est formellement interdit d'allumer des feux ou d'utiliser des barbecues à charbon. Des espaces de barbecue collectifs sont disponibles à proximité, dans le parc des Gayeulles. Les réchauds autorisés, d'une capacité maximale de 450 g, doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et utilisés en toute sécurité. En cas de besoin, des extincteurs sont accessibles, et une trousse de premiers secours est disponible à la réception.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

La circulation des véhicules est autorisée entre 6h et 23h de début avril à fin octobre. De novembre à fin mars, la circulation est autorisée 24h/24. Il est important de noter que le code de la route est applicable à l'intérieur du camping, avec une limitation de vitesse à 10 km/h pour les véhicules. Le camping n'autorise qu'un seul véhicule par emplacement. Les véhicules doivent être stationnés sur le parking de l'hébergement ou sur la partie stabilisée de l'emplacement loué. Le stationnement ne doit pas perturber la circulation ni l'arrivée de nouveau résident. Par conséquent, il est strictement interdit de garer votre véhicule sur un emplacement qui n'est pas occupé ou dans les allées du camping. Le stationnement est strictement interdit sur les pelouses, sauf sur les emplacements du forfait « tente ». Entre-le 01/10 et le 01/04, les véhicules devront se stationner sur les parties stabilisées en cas de pluie.

VEHICULE ELECTRIQUE

Nous tenons à souligner que nos emplacements et hébergements ne sont pas conçus pour permettre la recharge de véhicules électriques. Cette pratique présente des risques potentiels, tels que des courts-circuits ou encore des incendies, qui pourraient mettre en danger la sécurité des occupants de l'hébergement ou de l'emplacement, ainsi que celle de l'ensemble de notre clientèle.
Par conséquent, il est strictement interdit de procéder à la recharge de la batterie d'un véhicule électrique ou hybride en utilisant la prise électrique disponible sur notre camping.

TENUE ET ASPECT DES INSTALLATIONS

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène ou à l'aspect du terrain de camping et de ses installations, notamment sanitaires.

En accord avec notre engagement envers la préservation de l'environnement, le camping des Gayeulles, titulaire du label Clé Verte, rappelle l'interdiction de déverser des eaux usées sur le sol ou dans les caniveaux. Les déchets ménagers, tous types de déchets, ainsi que les papiers, doivent être déposés dans les poubelles à l'entrée du camping, en respectant les consignes de tri en vigueur, et ne doivent en aucun cas être laissés au sol. Des composteurs sont également mis à votre disposition dans le camping. Le lavage en dehors des zones dédiées est strictement prohibé, de même que le lavage des véhicules à l'intérieur du camping. Nous rappelons également l'importance de ne pas gaspiller les ressources telles que l'eau et l'électricité, dans une optique de préservation des ressources.

Situé dans un parc boisé d'environ 10 hectares, il est primordial de respecter la faune, la flore locale, ainsi que les plantations et décorations florales dans l'enceinte du camping. Planter des clous dans les arbres, couper des branches, ou réaliser des plantations sont formellement interdits. De même, l'utilisation de moyens personnels pour délimiter un emplacement ou creuser le sol est prohibée. En cas de dommages causés à la végétation, aux clôtures, au terrain ou aux installations du camping, la personne responsable de ces dommages devra assumer les coûts de réparation. L'étendage du linge est autorisé près des emplacements jusqu'à 22 heures, à condition d'être discret et de ne pas perturber les autres campeurs, mais il ne doit pas être effectué à partir des arbres.

JEUX

Aucun jeu violent ou gênant ne peut être organisé à proximité des installations. Les enfants doivent toujours être sous la surveillance de leurs représentants légaux.

RECLAMATIONS

Nous mettons à la disposition de nos clients un système de collecte et de traitement des réclamations à la réception. Pour qu'une réclamation soit prise en considération, celle-ci doit être signée, datée, aussi détaillée que possible et concerner des événements relativement récents.

INFRACTION AU REGLEMENT INTERIEUR

En cas de non-respect des règles énoncées dans ce règlement intérieur, le camping se réserve le droit d'adresser par orale ou par écrit, s'il le juge nécessaire, des avertissements afin de faire cesser les troubles. En cas de violation sérieuse ou répétée de ce règlement intérieur, et après que le camping ait clairement indiqué au client de se conformer à ces règles, le camping se réserve le droit de résilier le contrat. En cas d'infraction pénale, le camping peut faire appel aux autorités compétentes.
Dans cas d'une résiliation du contrat du client pour manquement au règlement intérieur ou non-respect de ses obligations relatives aux conditions générales de vente, le Camping des Gayeulles se réserve le droit de sortir par ses propres moyens tout véhicule appartenant au client et de faire appel aux services de fourrière.

MINEURS

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, les personnes mineures non accompagnées de leurs parents ou administrateurs légaux ne sont pas admises à séjourner au camping. Les personnes mineures, sont placées sous l'entière responsabilité de leurs représentants légaux pendant toute la durée du séjour. Il est formellement interdit de les laisser seules et sans surveillance dans l'enceinte du camping.

Veuillez noter que le Camping des Gayeulles se réserve le droit de refuser l'accès à tout emplacement ou logement qui aurait été réservé en méconnaissance de cette règle. De plus, en cas de découverte ultérieure qu'un emplacement est occupé par un mineur de moins de 18 ans non accompagné, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de mettre fin au séjour de manière immédiate.

ANIMAUX

Les chats et les chiens sont acceptés moyennant le paiement d'un supplément à l'exception des chiens de catégorie 1 et 2 qui sont strictement interdit dans l'enceinte du camping. Dans les citylodges seuls les chiens sont acceptés dans la limite d'un chien par hébergement. En ce qui concerne les cabanes étape, les animaux ne sont pas autorisés. Les chiens et chats doivent être identifiés et vaccinés contre la rage (présentation du carnet de santé obligatoire). En aucun cas, ils ne doivent rester sur le camping en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. Les animaux doivent être tenus en laisse lorsqu'ils se trouvent dans le camping, et leurs déjections doivent être faites à l'extérieur du camping, dans les zones prévues à cet effet, dans le parc des Gayeulles.

CAMPING DES GAYEULLES – CITEDIA SERVICES – SAEML
37 Bd Solférino, 35000 Rennes
Téléphone : 02 99 36 91 22
Email : camping-rennes@citedia.com